

REPUBLIQUE DU TCHAD

UNITE - TRAVAIL - PROGRES

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PRIMATURE

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

Visa : SGG 

DECRET N° 1708 /PR/PM/MSP/2012

**Portant nomination à des postes de responsabilité
Au Ministère de la Santé Publique**

**Le Président de la République,
Chef d' l'Etat,
Président du Conseil des Ministres**

- Vu la Constitution ;
- Vu le décret N°874/PR/2011 du 12 Août 2011 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu le Décret N°875/PR/PM/2011 du 17 Août 2011, portant nomination des Membres du Gouvernement et ses textes modificatifs subséquents;
- Vu le Décret N°891/PR/PM/2011 du 31 Août 2011, portant structure générale du Gouvernement et attributions de ses membres et ses textes modificatifs subséquents ;
- Vu le Décret N°360/PR/PM/MSP/2006 du 23 mai 2006, portant organigramme du Ministère de la Santé Publique ;

Sur proposition du Ministre de la Santé Publique ;

Article 1 : Les Fonctionnaires du Ministère de la Santé Publique, dont les noms suivent sont nommés à des postes de responsabilité ci-après :

- **HOPITAL GENERAL DE REFERENCE NATIONALE :**

- Directeur Général : **Dr SALEH ABDEL SALAM**
- Directeur Général Adjoint : **Dr ALI MAHAMAT MOUSSA**

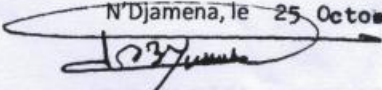
- **HOPITAL DE LA MERE ET DE L'ENFANT :**

- Directeur Général : **Dr HASSAN MAHAMAT HASSAN**
- Directeur Général Adjoint : **Dr ANICET ZAPAYEKE**

Article 2 : Le Ministre de la Santé Publique et le Ministre des Finances et du Budget sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'application du présent décret qui sera enregistré et publié au journal officiel de la République.

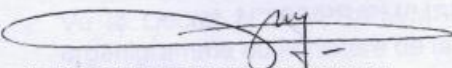
N'Djamena, le 25 Octobre 2012

Par le Président de la République
Le Premier Ministre


IDRISS DEBY ITNO


EMMANUEL NADINGAR

Le Ministre de la Santé Publique


Dr MAMOUTH NAHOR N'GAWARA

Sur proposition du Ministre de la Santé Publique